



AHS



# Rapport d'activité 2017

Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté



<b>15 AVENUE DENFERT-ROCHEREAU</b> <b>25000 BESANÇON</b> <b>TEL : 03.81.65.44.45 - FAX : 03.81.65.44.48</b> <a href="mailto:cmpp@ahs-fc.fr">cmpp@ahs-fc.fr</a>	<b>MEDECIN DIRECTEUR :</b> <b>MME LE DR ELISABETH PAILLARD</b>  <b>RESPONSABLE :</b> <b>MME LE DR CLARA AUBRY RAGUIN</b>  <b>RESPONSABLE :</b> <b>M. LE DR PHILIPPE RICHARD (JUSQU'AU 31/08/2017)</b>
<b>1 RUE DES ABBES CATTET</b> <b>25300 PONTARLIER</b> <b>TEL : 03.81.38.88.44 - FAX : 03.81.38.88.43</b> <a href="mailto:cmpp.pontarlier@ahs-fc.fr">cmpp.pontarlier@ahs-fc.fr</a>	
<b>7 RUE P. ET A. FRAINIER</b> <b>25500 MORTEAU</b> <b>TEL : 03.81.67.47.11 - FAX : 03.81.67.57.21</b> <a href="mailto:cmpp.morteau@ahs-fc.fr">cmpp.morteau@ahs-fc.fr</a>	

## CMPP

### I. PRÉSENTATION

<b>CATEGORIE D'ETABLISSEMENT OU SERVICE</b>		Centre Médico Psycho Pédagogique
<b>DATE D'AUTORISATION (CREATION OU RENOUELEMENT)</b>		Besançon : 17/11/1968 Pontarlier : 23/02/1971 Morteau : 30/10/1978 Renouvelé le 04/01/2017
<b>AGREMENT OU HABILITATION</b>	<b>DATE DERNIER AGREMENT</b>	Idem autorisation
	<b>CAPACITE TOTALE</b>	Non Concerné
	<b>MODALITE D'ACCUEIL</b>	Non Concerné
	<b>MODE DE FONCTIONNEMENT</b>	Traitement ambulatoire Consultation / prise en charge individuelle et de groupe
<b>CATEGORIE DE BENEFICIAIRES</b>		Enfants et adolescents en difficultés affectives ou d'apprentissage de 0 à 20 ans (filles et garçons)

Etablissement inscrit dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'ARS de Franche-Comté (2012/2016), prolongé par avenant jusqu'au 31/12/2017.

### II. ACTIVITE

#### II.1. ACTIVITE QUANTITATIVE :

##### II.1.a. Données d'activité consolidées des 3 antennes :

ACTIVITE (EN JOURNEES)	N-1	N
Capacité installée	NC	NC
Nombre de jours d'ouverture (38 semaines)	223	222
Séances cibles CPOM	11 500	11 500
Séances prévisionnelles AHS-FC	13 024	13 024
Séances réalisées	12 660	13 106
Séances théoriques (par rapport à l'organigramme)	16 279	16 279
Taux d'occupation réel	77,77%	80,51%

En 2017, le nombre de séances réalisées s'élève à 13 106, activité augmentée par rapport à 2016, et supérieure de 14 % par rapport à l'objectif cible du CPOM.

Cet écart entre l'activité réalisée et l'objectif CPOM s'explique, comme en 2016, par :

- ✓ l'augmentation du nombre de traitements en groupe majoritairement sur l'antenne de Besançon, également depuis cette année sur l'antenne de Pontarlier ;
- ✓ l'absentéisme du personnel encore très faible cette année (85 jours d'arrêt maladie pour l'ensemble du personnel) ;

- ✓ un grand nombre de personnes ont eu quelques jours d'absence pour formation mais celles-ci n'ont eu que très peu d'impact sur le nombre de séances : nous avons comptabilisé 65 jours d'absence-formation au total.

MOUVEMENTS DES ENFANTS SUIVIS TOUTES ANTENNES CONFONDUES	N-1	N
Enfants présents au 01/01	361	333
Enfants entrés dans l'année	187	165
Enfants sortis dans l'année	211	151
Enfants présents au 31/12	337	347
Enfants suivis dans l'année (file active)	548	498
Durée moyenne de séjour des sortants (jours)	582	600

REPARTITION DES SEANCES PAR ANTENNE	SEANCES REALISEES		ENFANTS SUIVIS	
	N-1	N	N-1	N
Besançon	5 320	5 902	231	203
Morteau	1 993	1 715	125	101
Pontarlier	5 343	5 489	192	194
<b>TOTAL</b>	<b>12 656</b>	<b>13 106</b>	<b>548</b>	<b>498</b>

Le nombre d'enfants suivis en 2017 est de 498, soit une diminution de 9,12 % par rapport à 2016 (50 enfants de moins en soins) et s'explique à partir des éléments suivants :

- ✓ antenne de Besançon : augmentation des soins plurifocaux, diminution du nombre de séances réalisées par le médecin directeur, principalement sur les entretiens d'admission du fait d'une charge administrative importante ;
- ✓ antenne de Morteau : absence du médecin responsable d'antenne depuis septembre 2017, non remplacé, la continuité de service est assurée par le médecin directeur.

Les 151 sorties sont compensées par les 165 entrées stabilisant ainsi le nombre d'enfants présents à tout moment.

La file active (498 en 2017, 548 en 2016) diminue depuis 2008 (704 enfants) du fait :

- ✓ de traitements multiples plus fréquents du fait de pathologies plus complexes qui entravent leurs apprentissages et leur vie affective (121 jeunes en 2017 contre 92 en 2016, 82 en 2015 et 58 en 2014) : quelques enfants ont jusqu'à 4 soins différents par semaine ; ce phénomène a tendance à augmenter les listes d'attente ;
- ✓ d'un allongement de la durée des traitements (600 jours en 2017 contre 515 en 2008) ; il faut être prudent dans l'interprétation de ces chiffres : cet allongement est en partie la conséquence des listes d'attente de plus en plus préoccupantes dans les 3 antennes tous soins confondus (pour l'attente après le 1er RDV, car le calcul de la durée n'intervient qu'à partir de cette date).

### **Analyse du taux d'absentéisme**

Cette année, nous constatons un absentéisme des enfants un peu plus important à Morteau (16,97%, augmentation de 1,61%) ; inversement, une diminution non significative est retrouvée pour l'antenne de Pontarlier (20,88% contre 21,57% en 2016) et pour Besançon (17,50 % versus 18,23 % en 2016).

Le chiffre moyen (18,85 %) est en légère diminution par rapport à l'an passé (19,08 %) ; il se situe toujours dans la fourchette de l'absentéisme moyen des CMPP au niveau national.

Quelques pistes d'explications pour les variations constatées :

- ✓ l'absence de médecin responsable d'antenne à Morteau génère une certaine instabilité ; l'absentéisme des enfants peut être en partie imputé à cet état de fait ;
- ✓ a contrario, la stabilité retrouvée à Pontarlier engendrerait une diminution de l'absentéisme ;
- ✓ nous pouvons faire un parallèle entre la stabilité relative du taux d'absentéisme de Besançon et celle du personnel d'encadrement.

Nous notons depuis un certain temps, et de plus en plus, le recours au transport conventionné (taxi, VSL) qui favorise une plus grande assiduité des enfants aux séances. En revanche, la rencontre régulière des parents devient plus difficile.

### II.1.b. Analyse de l'activité de l'antenne de Pontarlier :

On constate une augmentation du nombre de séances (+ 574 par rapport à 2016) grâce à la stabilisation des professionnelles entrées en 2016 : le médecin responsable d'antenne à 0,50 ETP, une orthophoniste à 1 ETP, et également par l'ouverture de 2 groupes.

### II.1.c. Analyse de l'activité de l'antenne de Morteau :

La diminution de 225 séances par rapport à 2016 est en lien direct avec la vacance du poste de médecin responsable d'antenne depuis septembre 2017.

### II.1.d. Analyse de l'activité de l'antenne de Besançon :

L'antenne de Besançon a réalisé 97 séances de plus qu'en 2016 (groupes). Cependant, si on considère l'activité du médecin directeur, on constate une diminution très régulière du nombre de séances réalisées et, partant, du nombre d'entrées.

Pour conclure, l'activité du CMPP est en recherche permanente d'un équilibre entre d'une part, la demande des familles et les besoins en soins de leurs enfants, et d'autre part, l'offre disponible au niveau des antennes.

### II.1.e. Liste d'attente (au 31/12) :

Les listes d'attente pour les 3 antennes, fluctuantes selon les périodes, restent préoccupantes dans le cadre de l'accompagnement précoce des difficultés et des troubles présentés par les enfants (par exemple : en décembre 2017 à Pontarlier, 49 premiers rendez-vous en attente).

De la même façon, l'attente pour les bilans et traitements reste longue (parfois plus d'un an). En conséquence, certaines familles optent pour une prise en charge dans une autre structure.

LISTES D'ATTENTE EN SOINS	MORTEAU	BESANÇON	PONTARLIER	TOTAL
1 <sup>er</sup> rendez-vous	22	28	49	99
Orthophonie	2	16	9	27
Psychomotricité	1	11	9	21
Psychopédagogie		2	0	2
Psychothérapie	0	29	23	52
Groupes		31	0	31
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>117</b>	<b>90</b>	<b>232</b>

Au 31/12/2017, 197 enfants sont sur liste d'attente, dont 99 en attente d'un premier rendez-vous et 66 en attente d'un premier traitement.

En conséquence, nous orientons parfois vers le secteur libéral (en psychomotricité, mais également en psychothérapie) selon la situation :

- ✓ si les troubles sont légers et ne nécessitent pas une prise en charge pluridisciplinaire ;
- ✓ si la prise en charge est importante et urgente à mettre en place (par exemple : un enfant de 3 ans qui présente 1 an de retard psychomoteur). L'orientation vers le secteur libéral est ainsi temporaire. Les enfants reprendront le traitement au CMPP dès qu'une place est disponible. Si cette solution permet une prise en charge rapide et une continuité dans le soin de l'enfant, elle n'est possible que pour les familles ayant l'aisance suffisante pour en assumer le coût.

Nous orientons évidemment, lorsque cela est nécessaire, vers le secteur hospitalier (gravité des symptômes faisant penser qu'une hospitalisation ou un soin en hôpital de jour seront opportuns à un moment ou à un autre de la prise en charge).

## II.2. ANALYSE QUALITATIVE :

### Profil des jeunes en soins au CMPP :

Pas de recueil de données disponible en 2017 autre que la répartition par âge et par sexe.

La mise en place d'un logiciel pour la saisie des données conformes à l'arrêté du 03/02/2017 est à l'étude.

✓ Répartition par âge et par sexe au 31/12 :

REPARTITION AGE SEXE	0/2 ANS	3/4 ANS	5/6 ANS	7/10 ANS	11/15 ANS	16 ANS/+	TOTAL
Filles	0	6	19	49	33	8	115
Garçons	0	14	43	107	61	7	232
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>35</b>	<b>92</b>	<b>257</b>	<b>144</b>	<b>24</b>	<b>347</b>

La répartition par âge et par sexe reste la même que les années précédentes et strictement conforme aux chiffres nationaux.

✓ Répartition des traitements par antenne

TYPES DE TRAITEMENTS	BESANÇON	MORTEAU	PONTARLIER	TOTAL
Orthophonie	43	28	46	117
Psychomotricité	38	30	59	127
Psychopédagogie	14	0	13	27
Psychothérapie/Consultation	45	31	71	147
Psychothérapie Familiale	6	0	0	6
Psychodrame	1	0	0	1
Atelier Ecriture	21	0	0	21
Groupe Musique	4	0	0	4
Groupe Contes	16	0	7	23
Groupe Jumeau	2	0	0	2
Groupe Jeu	7	0	0	7
Groupe Photo Expression	0	0	9	12
Groupe Parents	11	0	5	16

121 enfants bénéficient de prises en charge plurifocales, 49 à Pontarlier, 58 à Besançon et 14 à Morteau. Ces enfants sont ceux qui présentent les troubles les plus importants et dont l'augmentation est nette depuis quelques années (37 en 2013, 58 en 2014, 82 en 2015 et 92 en 2016).

69 enfants ont bénéficié d'un suivi groupal sur les antennes de Besançon et Pontarlier.

### III. MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le projet d'établissement couvre la période 2011-2016. Nous avons prévu de consacrer l'année 2017 à sa réécriture. Ce travail est toujours en cours, momentanément suspendu au profit de la mise en place des Projets Individuels de Soins (PIS) et de la réorganisation du pôle administratif.

L'obligation de mise aux normes d'accessibilité des établissements nous a conduits à un projet de déménagement de l'antenne de Morteau. En 2018, les travaux d'aménagement devront être réalisés pour une installation en fin d'année. Un échéancier de remise aux normes est prévu pour les autres antennes d'ici 2020.

#### III.1. PRESENTATION ET BILAN DES ACTIVITES MISES EN ŒUVRE :

Des réunions des responsables d'antenne ont lieu tous les trimestres et permettent d'élaborer des projets communs dans les antennes : échange sur les groupes d'enfants, la formation, les enjeux de recrutement des professionnels, la coordination entre les antennes, l'évolution de la législation, la démarche qualité, les difficultés rencontrées dans les antennes, les questions de locaux et d'investissement...

Les réunions transversales, d'une richesse importante, sont désormais instituées (2 par an). En 2017, le travail autour des tests utilisés par les différents professionnels paramédicaux s'est poursuivi ; les médecins et secrétaires ont commencé l'élaboration de certaines fiches de poste.

##### III.1.a. Antenne de Pontarlier :

Depuis une année, l'antenne bénéficie de 2 groupes thérapeutiques d'enfants :

- ✓ un groupe contes pour les 6-9 ans ;
- ✓ un groupe photo expression (basé sur le photo langage) pour les 10-13 ans.

Un groupe de parole pour les parents complète le dispositif.

Le personnel travaillant à plus de 0,50 ETP participe à une troisième heure hebdomadaire de réunion. Ce temps supplémentaire d'élaboration autour de situations nouvelles ou en évolution décongestionne un peu nos réunions. C'est dans cet espace que nous avons réfléchi à la mise en place des projets individuels de soins pour les enfants.

Nous avons également dévolu une journée entière de réflexion en fin d'année scolaire ; cela nous a permis de réaliser une synthèse approfondie.

En 2017, l'antenne a accueilli une étudiante psychomotricienne en alternance. Une psychomotricienne de l'antenne a bénéficié d'une formation de tuteur afin d'optimiser l'accueil de cette jeune professionnelle.

### **III.1.b. Antenne de Morteau :**

Le départ du médecin responsable de l'antenne en août (non remplacé jusqu'alors) entraîne un contexte de travail difficile pour l'équipe. En lien avec le médecin directeur, les premières consultations sont réalisées par le psychologue de l'antenne. Les partenaires ont été informés de la situation.

Les nouveaux locaux en cours d'acquisition avec la mairie de Morteau permettront en 2018 la mise en accessibilité de l'antenne et l'amélioration de l'accueil du public. Les salariés ont participé à son élaboration.

### **III.1.c. Antenne de Besançon :**

De façon régulière, nous réinterrogeons les différents dispositifs de soins mis en place : 2017 a vu l'arrêt de deux groupes (jumeaux et musique). Une réflexion suite au bilan des groupes parents a amené l'ouverture d'un nouveau groupe : il nous a semblé important de différencier les groupes de parents selon les problématiques (parents d'adolescents et parents d'enfants plus jeunes) ; d'autre part, deux groupes à des jours et heures différents favorisent une plus large participation.

Pour l'instant, nous proposons sur l'antenne :

- ✓ pour les plus jeunes : un groupe contes (4/7 ans) et un groupe jeu (4/6 ans) accueillent chacun 5 à 6 enfants ; ils concernent des enfants en difficulté de symbolisation et leur permettent de passer d'une pensée informelle vers quelque chose de pensable ;
- ✓ un groupe contes accueille les enfants de 7/8 ans rassemblant 6 à 7 enfants. Il permet un élargissement symbolique lorsque c'est nécessaire ;
- ✓ pour les plus grands : 2 ateliers d'écriture fonctionnent, l'un pour les 8/11 ans et l'autre pour les 11/14 ans (en moyenne 8 enfants chacun).

Le soin d'un adolescent par le psychodrame s'est poursuivi en 2017. Ce dispositif mobilise 4 professionnelles pour 1 enfant présentant une situation complexe (1 meneur de jeu et 3 acteurs). Il s'agit d'un accompagnement spécifique au regard des besoins du jeune.

L'intérêt des parents pour comprendre le soin de leur enfant en groupe et réfléchir à leur problématique familiale a permis la poursuite du groupe déjà en place. Nous avons ouvert un second groupe en octobre 2017. Ils réunissent entre 3 et 5 parents chacun autour de deux psychothérapeutes.

L'année 2017 voit l'éclosion de thérapies familiales (4 en cours fin 2017 ; le plan de formation a permis à l'une de nos psychothérapeutes de s'y former).

Nous poursuivons l'élaboration des projets individualisés de soins pour les enfants dans des réunions supplémentaires regroupant tous les salariés à plus de 0,50 ETP (3/4 h par semaine, pour le moment).

## **III.2. OUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT SUR SON ENVIRONNEMENT :**

### **III.2.a. Partenaires cliniques extérieurs :**

#### **Pour l'accompagnement des enfants, les interlocuteurs principaux du CMPP :**

- ✓ le corps enseignant et son entourage (psychologues et médecins scolaires) par des échanges téléphoniques fréquents ; nous assistons à des réunions d'équipe de suivi de la scolarisation (ESS) en y détachant le psychopédagogue ou, lorsque cela s'avère préférable, le thérapeute de l'enfant. Cette année nous avons participé à 22 ESS à Besançon, 21 à Pontarlier et 1 à Morteau ;
- ✓ la MDPH (Doubs) à qui nous faisons parvenir les certificats médicaux, comptes rendus de bilans et avis (demandes d'AVS, orientations scolaires, octroi d'AEH...) - (*pas de données chiffrées*) ;
- ✓ les structures de diagnostics, d'accompagnement et de soins : le service de pédopsychiatrie du CHRU, le CGI et les structures pour adolescents, le CRA, le centre du langage, le CAMSP..., ainsi que les

établissements médico-sociaux (SESSAD, IME...). Les structures de Morteau et Pontarlier ont également des interlocuteurs dans ce domaine : CGI, hôpital de jour et établissements médico-sociaux. Nos collègues libéraux sont aussi fréquemment en relation avec nous ;

- ✓ l'ASE avec laquelle nous échangeons, voire participons parfois aux réunions lorsque le soin concerne un enfant placé (14 enfants concernés pour les 3 antennes). Les structures d'IOE, d'AEMO et le secteur social sont aussi régulièrement sollicités (ou nous sollicitent) pour des échanges.

#### **Dans l'optique du travail en réseau :**

- ✓ certains psychomotriciens et orthophonistes participent aux journées du CRA et à des rencontres entre psychomotriciens de la région permettant une confrontation et un enrichissement des pratiques ;
- ✓ deux psychologues participent à un après-midi mensuel d'échanges et d'intervision autour des thérapies familiales avec des praticiens de la région ;
- ✓ les réunions régionales des directeurs de CMPP ont lieu une fois par trimestre ; elles permettent un partage des organisations, des modalités de soins et des préoccupations assez riches ;
- ✓ les médecins psychiatres du CMPP vont aux rencontres des pédopsychiatres de Franche-Comté à l'initiative du service de pédopsychiatrie du CHRU à chaque fois qu'ils peuvent se rendre disponibles. Cette entité permet une meilleure connaissance des différents lieux de soins et des collègues y travaillant, rendant plus souples les échanges autour des enfants et leurs orientations éventuelles ;
- ✓ les médecins psychiatres fréquentent également, selon les thèmes proposés, les réunions mensuelles des psychiatres adultes et enfants dans le cadre de la SCPFC (Société Collégiale de Psychiatrie de Franche-Comté). Ils ont la possibilité d'y réaliser leur DPC (développement professionnel continu).

#### **III.2.b. Activités d'enseignement et de formateur du personnel du CMPP :**

Depuis plusieurs années, en sus de leur temps de travail au CMPP, nombre de praticiens participent à l'enseignement d'autres professionnels. Ces activités formatrices permettent d'approfondir les connaissances qu'ils ont à transmettre mais aussi l'approfondissement d'un réseau, voire de profiter des questions et apports des personnes formées. Nous ne faisons mention ici que des actions nouvelles en 2017 :

Nous accueillons comme actrice dans notre psychodrame une psychologue de Solea Bis. Au-delà de son intérêt de formation, c'est pour elle comme pour nous l'occasion de partager nos modes d'intervention auprès des adolescents.

Les animatrices du groupe « jeu » ont préparé et présenté dans le cadre de la SCPFC (Société Collégiale des Psychiatres de Franche-Comté) leur travail dans ce groupe, l'intérêt pour les enfants ; au-delà, elles ont élargi leur réflexion sur des interrogations cliniques.

Les 2 CMPP de Besançon (AHS-FC et Chifflet) animent conjointement un séminaire mensuel (en dehors des heures de travail) auquel participent plusieurs pédopsychiatres de la région, des psychologues, orthophonistes, stagiaires... Dans ce cadre, les animatrices du groupe « jumeaux » ont présenté leur travail.

Le médecin directeur a été sollicité par la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale) pour exposer le fonctionnement du CMPP aux enseignants spécialisés en formation (une demi-journée).

#### **III.2.c. Partage de compétences avec les services extérieurs :**

La convention avec le CHU pour animer le psychodrame du service de pédopsychiatrie a été renouvelée cette année. Le médecin directeur du CMPP y est meneur de jeu. Cette année, une adulte proposée par le service de psychiatrie du CHU a également pu bénéficier d'un soin dans ce cadre.

#### **III.3. EXPRESSION ET PARTICIPATION DES USAGERS :**

L'enquête de satisfaction est mise à disposition des familles en salle d'attente des 3 antennes. Peu de retours en 2017 ne permettant pas d'exploiter les données. Nous nous interrogeons sur l'intérêt de faire évoluer cette enquête prenant en compte de nouveaux aspects des prises en charge.

Malgré nos sollicitations, aucune famille dont l'enfant vient au CMPP n'a participé à la « 3<sup>ème</sup> Journée des personnes accueillies et des familles » organisée par l'association en novembre 2017.

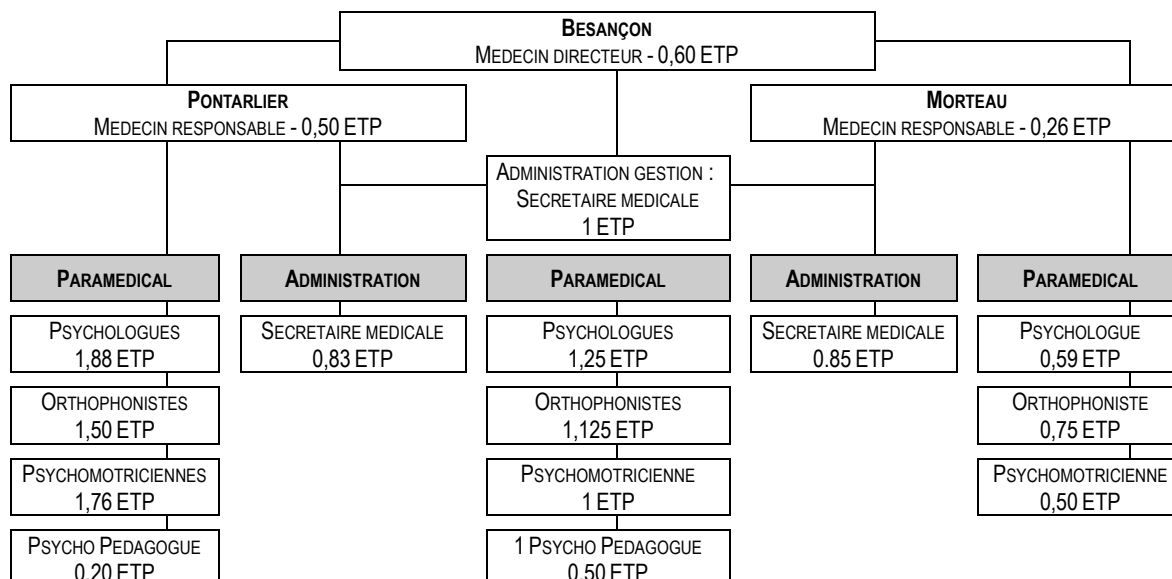


### III.4. MOYENS HUMAINS :

#### III.4.a. Organigramme :

L'effectif prévu à l'organigramme est de 15,10 ETP auxquels s'ajoute 0,90 ETP mis à disposition du CMPP par la Direction Générale depuis septembre 2010 pour y regrouper toutes les facturations et assurer le suivi budgétaire du CMPP.

#### *Organigramme du CMPP*



En 2017, comme nous l'avons évoqué dans le § II.1, les mouvements de personnels au sein des antennes ont concerné :

- ✓ le départ en août du médecin responsable d'antenne de Morteau ; nous n'avons pas trouvé de remplaçant pour le moment ;
- ✓ le maintien de la diminution du temps de travail de l'orthophoniste de Morteau et Pontarlier (de 1 ETP à 0,80 ETP) pour convenance personnelle toute l'année ;
- ✓ le maintien de 2 avenants à 0,05 ETP pour 2 orthophonistes de Besançon, en lien avec les 0,20 ETP vacants précités ;
- ✓ un temps d'intérimaire à temps plein de 2 mois au secrétariat avant la fermeture d'été nous a permis de poursuivre la mise à jour du classement, d'actualiser la base de données et d'assurer la continuité du secrétariat médical lors des absences pour formations de la secrétaire ;
- ✓ depuis septembre, un CDD à 0,50 ETP au secrétariat de Besançon a permis d'apporter un renfort de secrétariat médical de l'antenne ; cette embauche temporaire doit nous permettre de faire le point sur l'organisation administrative future du CMPP.

Une nouvelle campagne d'entretiens professionnels a débuté en fin d'année ; 21 entretiens professionnels ont été réalisés par le médecin directeur. L'entretien de ce dernier a été réalisé par le Directeur Général.

Le Docteur Claude Monneret, Psychiatre et Psychanalyste, anime tous les mois une analyse des pratiques à visée de repérage des interactions dans les groupes d'enfants et de parents. Elle permet, en plus, de penser les installations de nouveaux groupes, de les accompagner dans la mise en place, de repérer les difficultés et de les dépasser.

#### III.4.b. Formations :

Comme chaque année également, un grand nombre de membres du personnel se perfectionnent par des formations longues, des supervisions individuelles, des journées, week-ends de travail ou colloques :

- ✓ une formation de 2 jours sur les « Construire et mettre en œuvre un PPI » a été suivie par une secrétaire de Besançon et le médecin responsable d'antenne de Pontarlier (ACR) ;
- ✓ 1 psychomotricienne et 3 orthophonistes ont découvert la « Méthode ABA » pendant 3 jours (l'une d'entre elles a suivi 1 journée supplémentaire d'approfondissement ; ACR) ;
- ✓ 1 orthophoniste a participé à une journée sur l'« Utilisation des outils numériques dans l'accompagnement de la personne avec autisme » (ACR) ;
- ✓ 1 psychomotricienne et 1 orthophoniste ont participé à 3 jours de formation sur les « Comportements problèmes chez la personne avec autisme » (ACR).

A ces journées, s'ajoutent celles acceptées au Plan de Formation 2016 :

- ✓ 2 jours de formation aux « Bilans logico-mathématiques » pour une orthophoniste ;
- ✓ 2 jours de formation à « La remédiation des troubles de la cognition logico mathématique chez l'adolescent » pour une autre orthophoniste ;
- ✓ la psychologue formée l'an passé à la thérapie familiale et groupale a souhaité approfondir ses connaissances par la participation à une journée ayant pour thème : « Kaes et le travail en séance groupale-familiale » ;
- ✓ « Je joue donc je pense » abordant les enjeux du jeu (je) dans la construction de la pensée (1 jour) a été logiquement choisie par la psychomotricienne qui anime le groupe jeu au CMPP mais aussi utilise le jeu dans son travail individuel avec les enfants ;
- ✓ 4 orthophonistes, 2 psychomotriciennes et le psychopédagogue ont bénéficié d'une journée de formation intitulée : « Même pas peur » sur les peurs et angoisses des enfants ;
- ✓ cette année, une psychomotricienne de l'antenne de Pontarlier s'est formée à la fonction tutorale pour encadrer l'alternante en psychomotricité qui est embauchée en contrat de professionnalisation pour sa dernière année d'école ;
- ✓ cette année encore, la secrétaire de Morteau a pu utiliser son CPF pour approfondir ses notions d'anglais ;
- ✓ la secrétaire de Besançon a poursuivi sa licence Sciences Sanitaires et Sociales professionnelle en « Management de proximité des établissements gérontologiques et médico-sociaux » option « médico-social » (+ budget perfectionnement) ;
- ✓ 1 psychologue a participé à une journée organisée par la FEDEPSY sur « Les nouveaux complexes familiaux » (budget perfectionnement) ;
- ✓ 1 orthophoniste a suivi une journée de formation intitulée « Autisme : frères et sœurs à chacun ses émotions » au CRA (budget perfectionnement) ;
- ✓ 1 autre orthophoniste a pu assister à une journée concernant « L'art du conte » (budget perfectionnement).

Une psychologue du service travaillant sur 2 antennes poursuit une thèse (débutée en 2015) sur les relations mère/bébé lorsqu'il y a eu déni de grossesse auparavant.

#### **III.4.c. Accueil de stagiaires :**

Les 3 antennes du CMPP accueillent de nombreux stagiaires : orthophonistes, psychomotriciens et psychologues de façon systématique tous les ans. Pour la première fois, une stagiaire enseignante spécialisée de l'Education Nationale est venue découvrir l'organisation et le fonctionnement d'un CMPP pendant 2 journées.

#### **III.5. DEMARCHE QUALITE :**

Cette année, nous avons mis en chantier la généralisation des projets individualisés de soins (PIS). Des formations sur ce thème ont eu lieu auxquelles ont participé un médecin responsable d'antenne et une secrétaire de Besançon. 51 PIS ont été réalisés à Besançon et 22 à Pontarlier. De ce fait, l'écriture du projet d'établissement, initialement prévue en 2017, est reportée en 2018. Le DIPC est remis par le médecin durant l'élaboration du projet de soins. Le livret d'accueil et le règlement de fonctionnement sont finalisés, en cours d'impression, et seront distribués courant 2018. Notre Copil se réunit environ 2 fois par trimestre : il réunit 7 personnes dont les 3 médecins et la directrice générale adjointe. Il permet l'élaboration et le suivi du PAQ.

## IV. CONCLUSION

Les « chantiers » poursuivis en 2017 que nous retiendrons :

- ✓ la poursuite du travail groupal pour les enfants mais aussi pour les parents à Besançon mais également à Pontarlier ;
- ✓ l'analyse de la pratique essentiellement centrée sur l'accompagnement des débuts de chaque groupe, les interrelations groupales et l'évolution. Un véritable dynamisme dans et entre les équipes a entraîné des élaborations cliniques et théoriques : plusieurs professionnels ont produit des écrits présentés dans des instances de travail ;
- ✓ le travail de refonte du pôle administratif : à partir de la construction de fiches de postes des secrétaires médicales articulées avec celles des médecins responsable d'antenne et du médecin directeur ; une nouvelle organisation est réfléchi afin d'améliorer la coordination des antennes et l'harmonisation des données.

Les enjeux pour 2018 :

- ✓ la mise en place du pôle administratif et la coordination des 3 antennes ;
- ✓ la réécriture du projet d'établissement en prenant en compte les orientations stratégiques et opérationnelles du CPOM 2018-2022 ;
- ✓ l'informatisation des données pour renseigner les indicateurs demandés (ANAP et rapport standardisé des CMPP - arrêté du 3/2/2017) et analyser la cohorte des enfants suivis ;
- ✓ pour l'antenne de Morteau : le recrutement du médecin psychiatre et le déménagement de l'antenne dans les nouveaux locaux.

